



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE VILLE

AVIS est donné, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* que le calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil de ville de Val-d'Or, adopté en vertu de la résolution 2020-383, est modifié de la façon suivante :

- en fixant au mardi 6 juillet 2021 la date de tenue de la 461^e séance ordinaire, initialement prévue le lundi 5 juillet 2021;
- en fixant au jeudi 30 septembre 2021 la date tenue de la 467^e séance ordinaire, initialement prévue le lundi 4 octobre 2021.

Toutes les séances ordinaires du conseil ont lieu à l'hôtel de ville, situé au 855 de la 2^e Avenue, à Val-d'Or, dans la salle réservée aux délibérations à compter de 19 h 30, sous réserve des consignes sanitaires en vigueur à ces dates. Les séances sont également diffusées en simultané sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web.

DONNÉ à Val-d'Or, le 16 juin 2021.

**Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**